

Rentrée Scolaire 2024-2025

Fiche de poste

***Conseiller pédagogique généraliste
circonscription d'Aunis sud Atlantique***

Poste ouvert à un enseignant du 1^{er} degré public relevant du ministère de l'éducation nationale – titulaire et affecté dans le département de la Charente-Maritime au 1^{er} septembre 2024

Aucune dérogation ne sera accordée

DESCRIPTION DU POSTE

Le conseiller pédagogique généraliste est membre de l'équipe de circonscription. Son activité relève de la circonscription *Aunis Sud Atlantique* sous l'autorité de l'inspectrice de circonscription.

Dans le cadre de ses missions de CPC généraliste, il travaille en concertation avec ses collègues conseillers pédagogiques et a vocation à :

- Assurer le suivi et l'assistance aux enseignants débutants avec un rôle important de conseil et d'appui ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel de formation ;
- Concevoir, animer, évaluer des dispositifs de formation (animations pédagogiques, formations départementales, parcours à distance) ;
- Participer en particulier à la conception, à la mise en œuvre et à **l'accompagnement des plans nationaux et des écoles évaluées** ;
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative ;
- Participer à l'accompagnement de la **mise en œuvre de l'école inclusive** (accompagner la scolarisation des élèves à besoins particuliers, participer aux équipes éducatives) ;
- Assurer l'accompagnement professionnel des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école ;
- Participer à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles
- Accompagner et suivre des projets pédagogiques dans différents domaines en lien avec les CPD ;
- Participer avec l'IEN au contrôle des acquis pour les élèves scolarisés en instruction dans la famille ;
- Participer aux actions et impulsions inter-cycle et inter-degré ; il peut représenter l'IEN en conseil école/collège ;
- Assurer une veille pédagogique et institutionnelle (école inclusive, pédagogie et didactique dans toutes les disciplines du programme) ;
- Participer à certaines actions partenariales avec les collectivités et y représenter l'Institution ;
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en lien avec les impulsions pédagogiques mises en œuvre.

Le conseiller pédagogique généraliste est également membre de groupes départementaux. Il contribue par son action à :

- Renforcer au sein du département et de la circonscription les attendus définis par l'IEN en charge des groupes départementaux dans le cadre du pilotage pédagogique académique et départemental ;
- Assurer le suivi des projets fédérateurs nationaux, académiques et départementaux au sein de la circonscription ;
- Repérer des pratiques à valoriser et suivre des expérimentations.

Il peut aussi à l'échelle départementale et académique :

- Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément ;
- Participer au protocole d'évaluation d'écoles.

COMPÉTENCES ET TITRES REQUIS

- Être enseignant du 1^{er} degré. Le CAFIPEMF est souhaitée ou à défaut l'engagement à se présenter à cette certification. Une expérience de conseiller pédagogique ou de PEMF sera un critère valorisé ;
- Connaître les programmes de manière approfondie et être en mesure de formuler des conseils pédagogiques et didactiques dans chacun des trois cycles de l'école primaire ;
- Être capable de travailler en équipe, inscrire son action professionnelle dans les axes de circonscription, et être en mesure de rendre compte de manière synthétique ;
- Posséder le cadre éthique et déontologique nécessaire à l'exercice des missions dévolues à ce poste ;
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels, les priorités institutionnelles ;

- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale ;
- Maîtriser correctement l'usage des TICE ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse et de compétences d'analyse réflexive ;
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation ;
- S'engager dans un parcours personnel de formation continue pour conforter et étendre ses champs d'expertise ;
- Savoir adapter son emploi du temps pour se rendre disponible en fonction de contingences imprévues et des urgences.

Le conseiller pédagogique est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription d'Aunis sud Atlantique

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN.

Le conseiller pédagogique est amené à se déplacer dans les écoles de la circonscription avec son véhicule personnel (autorisation de circuler et déclaration de frais de déplacements).

La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des temps de travail se déroulant au-delà du temps de classe.

MODALITÉS D'AFFECTATION

- Affectation à titre définitif (avec CAFIPEMF) ;
- L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction ;
- La prise de fonction est prévue pour le 1^{er} septembre 2024.

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

Traitement Éducation nationale selon le grade et l'échelon, auquel s'ajoutent :

- 27 points de NBI en tant que CPC
- Indemnité de fonction liée à la fonction de conseiller pédagogique (décret n°2012-293 du 29 février 2012)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

La commission de recrutement se tiendra le mercredi 22 mai 2024. Elle sera composée de deux IEN dont l'inspectrice de la circonscription d'Aunis sud Atlantique.

Le service de la division du personnel transmettra **une convocation par messagerie** aux candidats retenus pour les auditions.

Les candidats feront parvenir pour **le lundi 13 mai 2024- 17 h 00 dernier délai**, une lettre de motivation et un CV, par courriel exclusivement, aux adresses suivantes :

candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr
anne.puisais@ac-poitiers.fr
ien.asa.17@ac-poitiers.fr

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter : **Anne PUISAIS**, inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription d'Aunis sud Atlantique.

Publication le 11 avril 2024